



SERVICES CULTURE ÉDITIONS
RESSOURCES POUR
L'ÉDUCATION NATIONALE

**Ce document a été numérisé par le CRDP Nord Pas-de-Calais pour la
Base Nationale des Sujets d'Examens de l'enseignement professionnel**

Campagne 2009

Ce fichier numérique ne peut être reproduit, représenté, adapté ou traduit sans autorisation.

**CAP
AGENT DE PREVENTION ET DE SECURITE**

SESSION 2009

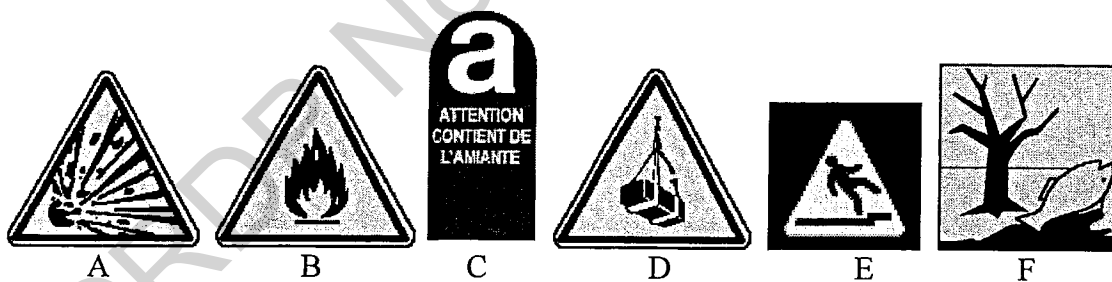
EP1 – EPREUVE ECRITE

DOSSIER SUJET

	Session 2009	Facultatif : code D508-ZM224		
Examen et spécialité CAP AGENT DE PREVENTION ET DE SECURITE				
Intitulé de l'épreuve EP 1 – Prévention des actes de malveillance et de négligence				
Type SUJET	Facultatif : date et heure	Durée 1 h 00	Coefficient 2	N° de page / total 1/2

Savoirs	Questions	Question	Barème	Note
S1	Q1	Quel est le rôle : - de la cour d'appel ? - de la cour de cassation ?	2	
S2	Q2	Comment sont organisés les sapeurs pompiers sur le plan départemental et local ?	4	
S3	Q3	Quelles sont les conditions à respecter pour qu'un contrat soit valable ?	2	
S3	Q4	Citez les différentes catégories d'armes	4	
S3	Q5	Quelle est la différence entre un POI et un PPI ?	4	
S4	Q6	Citez six moyens de liaison utilisables dans le domaine de la sécurité et les décrire de façon succincte	6	
S4	Q7	Citez quatre exemples de risques majeurs naturels	4	
S4	Q8	Identifiez les symboles qui figurent ci-dessous (annexe 1)	6	
S5	Q9	Citez cinq fonctionnalités d'un logiciel de traitement de texte	5	
S6	Q10	Citez les éléments qui pourraient permettre une prévention des risques électriques : au niveau des locaux, au niveau collectif, au niveau individuel	3	

ANNEXE 1 (Q8):



(Réponses à noter sur votre copie de composition avec le détail A/B/C/D/E/F pour la question)